

# **Développer le Québec français en misant sur la culture**

Mémoire  
**déposé par**  
l'Union des artistes

**à la**  
Commission des États généraux  
sur la situation et l'avenir  
de la langue française au Québec

**Mars 2001**

## **1- L'Union des artistes**

Fondée en 1937, reconnue comme association professionnelle en 1938 sous le nom de l'Union des artistes lyriques et dramatiques, l'Union des artistes a adopté son nom actuel en 1952 et s'est affiliée, en 1953, à la Fédération internationale des acteurs (FIA).

L'Union des artistes est un syndicat professionnel qui représente les artistes interprètes œuvrant en français au Québec et ailleurs au Canada. Ce syndicat est reconnu en vertu de la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma (Québec, décembre 1987) et de la Loi concernant le statut de l'artiste et régissant les relations professionnelles entre artistes et producteurs au Canada (Ottawa, juin 1992).

Environ 5600 membres actifs et 4000 membres stagiaires en font partie. L'Union a pour mission l'identification, l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres.

## **2- Le contexte de notre intervention**

Pour l'Union des artistes, la langue est fondamentalement outil de culture et d'identité collective.

De fait, les Québécois francophones, quelles que soient leurs options politiques, ressentent profondément que la langue française est une partie d'eux-mêmes, un bien précieux qu'ils ne veulent pas perdre, car ils auraient le sentiment de perdre leur âme. Le français est la sève des racines de notre histoire et un élément essentiel de notre existence collective. Probablement parce que nous vivons sur un continent très massivement anglophone, l'usage du français définit davantage notre rapport au monde.

Cela dit, défendre et promouvoir l'usage du français ne se fait pas dans l'abstrait. Notre langue exprime les réalités économiques, sociales et culturelles dans lesquelles nous vivons. Elle s'incarne dans les œuvres artistiques, littéraires, philosophiques et scientifiques que nous produisons. Défendre le français au Québec, c'est donc défendre le droit d'exprimer notre histoire, notre réalité actuelle et notre culture.

L'Union des artistes a été de tous les débats et de tous les combats, dès avant l'adoption de la Charte de la langue française, pour que le français occupe au Québec la place qui lui revient : langue de l'éducation, du travail, de l'affichage, langue publique commune à tous les Québécois.

Il ne fait aucun doute pour nous que l'adoption de la Charte a eu des effets extrêmement positifs et qu'il demeure absolument nécessaire de conserver une législation linguistique complète et vigoureuse pour maintenir ces acquis, compte tenu de notre situation en Amérique du Nord.

Mais autant il est indispensable de maintenir cet encadrement législatif, autant il nous apparaît clairement que le développement et la promotion de notre culture seront plus utiles que le renforcement de la loi pour faire face aux nouveaux défis de ce nouveau siècle.

Notre culture est non seulement le fondement de notre vie collective, elle est l'assise de notre développement. Elle constitue, de fait, la base de tout projet de société que nous pourrions réaliser. Il est plus que temps de la reconnaître, de la valoriser et d'y investir collectivement.

Pour l'Union des artistes, l'usage du français au Québec est donc intimement lié à notre essor culturel. Et si nous voulons préserver cette langue qui contribue à façonner notre identité, nous devons :

- soutenir par tous les moyens la culture francophone du Québec ;
- la développer tous azimuts ;
- et faire en sorte qu'elle occupe tout l'espace culturel nécessaire sur notre territoire, et rayonne au-delà de nos frontières.

Face à l'attrait exercé par l'anglais, nouvelle langue internationale, et par la culture américaine, culture dominante de la nation la plus puissante, nous devons dès maintenant cesser d'afficher une attitude défensive, une attitude de minoritaires.

Nous devons plutôt miser sur notre énorme potentiel de créativité, et lui donner tous les moyens de s'exprimer et de se réaliser, afin de continuer à produire, avec plus d'intensité et à plus large échelle, une culture vivante, ouverte au monde et capable de le rejoindre, de l'intéresser et de le séduire.

C'est dans cette perspective globale que se situe notre intervention.

### **3- Les grands enjeux**

#### **3.1 Les enjeux démographiques**

Nous savons tous que le Québec affiche un faible taux de fécondité et un vieillissement de sa population, qui sont deux indices de déclin démographique. Face à ce constat, le gouvernement a adopté, après avoir consulté la population, une politique d'immigration ambitieuse, qui consiste :

- à accueillir un plus grand nombre d'immigrants ;
- à augmenter, parmi ceux-ci, le nombre et la proportion d'immigrants qui connaissent le français à leur arrivée ;

- et à intensifier ses efforts de francisation de ceux qui ne connaissent pas notre langue, en mettant à contribution les institutions, les organismes, les entreprises et l'ensemble de la société québécoise.

D'emblée, l'Union des artistes appuie cette politique. Nous sommes convaincus que l'immigration nous enrichit bien plus qu'elle ne nous menace, pour peu que nous manifestations une attitude de confiance en nous et d'ouverture à son égard.

Dans les milieux artistiques et culturels québécois, cette ouverture existe et se manifeste de plus en plus :

- Québécois francophones à part entière, les nouveaux membres de l'Union sont des artistes qui viennent de partout dans le monde ;
- les productions interculturelles en français sont chose beaucoup plus répandue qu'il y a dix ou quinze ans et il est clair que, pour intégrer les immigrants à notre culture et à notre langue, nous devons faire de la place à leur apport culturel, qui est d'emblée enrichissant pour nous ;
- la culture québécoise circule partout dans le monde, seule ou en co-production, en français ou en traduction.

Il demeure que, mis à part les grands festivals, la culture étrangère, du moins dans les domaines du théâtre, de la danse et de la musique, circule assez peu au Québec, autrement que sous forme de disques et de vidéos. Or, rien ne peut rejoindre les gens et les toucher comme le spectacle vivant. Il reste donc des efforts à faire de ce côté pour diversifier la production culturelle offerte aux Québécois.

Par ailleurs, en plus du fait que les immigrants s'établissent massivement dans la région métropolitaine de Montréal, on constate que de nombreux jeunes Québécois continuent à laisser leur région natale pour s'établir en ville.

Ce mouvement risque de créer, à l'intérieur du Québec, des milieux de vie très différents :

- à une extrémité, une région métropolitaine cosmopolite, en croissance démographique et à forte vitalité culturelle ;
- et à l'autre extrémité, plusieurs régions qui connaissent une faible croissance ou même une décroissance de leur population et perdent une partie de leur dynamisme et de leur attrait.

Une telle éventualité ne présage rien de bon pour la cohésion sociale et culturelle du Québec, et il faut tenter de l'endiguer. Plus globalement, il apparaît essentiel pour la

société québécoise d'assurer sa croissance, non seulement dans les grands centres urbains, mais sur l'ensemble de son territoire.

Aussi croyons-nous qu'il faut, de toute urgence, aider les régions du Québec à retenir leur population locale et à attirer de nouveaux résidents. Comment? Bien sûr par des stimulants économiques qui permettront aux régions d'offrir emplois et occasions d'affaires. Mais l'attrait des régions doit aussi être culturel et, à cet égard, tout doit être fait :

- pour stimuler la création culturelle dans les régions ;
- et pour favoriser la circulation de la culture d'ici et d'ailleurs sur l'ensemble de notre territoire.

Une telle politique peut nécessiter la construction de salles de spectacles là où il en manque, mais elle impose à tout le moins l'établissement ou le maintien de centres de création dans chaque région et un soutien à la diffusion de la culture vivante dans toutes les régions.

Cette politique doit, selon nous, impliquer non seulement le gouvernement, mais les municipalités (notamment les villes-centres), et – pourquoi pas ? – le secteur privé dans les régions. Car l'activité culturelle, si elle a un coût :

- contribue à l'amélioration de la qualité de la vie ;
- renforce l'attrait de la ville ou de la région où elle se déroule ;
- et génère aussi des revenus fiscaux et des retombées économiques directes et indirectes.

Dans le vaste mouvement de réorganisation municipale qui n'en est qu'à ses débuts au Québec, nous appelons donc le gouvernement – et les comités de transition des villes fusionnées – à ne pas oublier la culture. Les nouvelles villes qui vont résulter des fusions, appelées à desservir une population plus importante, doivent avoir les moyens d'offrir à cette population les services culturels adéquats. Plus encore, elles doivent être en mesure de consacrer une partie de leur budget au développement culturel, afin de rejoindre, d'intéresser et d'impliquer un nombre plus grand de leurs citoyens.

### **3.2 L'attrait de l'anglais et la puissance de la culture américaine**

C'est devenu un lieu commun de dire que l'anglais est aujourd'hui la langue internationale des sciences, de la technologie, des affaires et des communications, notamment par Internet.

Il est loin d'être sûr, cependant, que cet usage utilitaire de l'anglais par des individus dont il n'est pas la langue première, jumelé à la grande flexibilité à laquelle les

Américains eux-mêmes soumettent l'anglais parlé et écrit, mènera à un enrichissement de cette langue. On peut se demander si le statut international de l'anglais ne l'expose pas à des périls aussi grands, sinon plus, que ceux qu'il fait courir aux autres langues.

Mais ce statut de l'anglais, et l'attrait qu'il exerce, ne sont pas un phénomène linguistique; de toute évidence, ils sont liés à la puissance économique américaine. Aussi, ce qui est perçu comme la fragilité potentielle de la francophonie face à l'anglais doit être situé dans la perspective plus large de la fragilité de l'ensemble des cultures nationales, face à la puissance américaine.

Cette puissance s'exprime notamment, sur le plan culturel :

- par le pouvoir d'attraction et d'intégration qu'exercent les Etats-Unis ;
- par l'anglicisation des communications scientifiques à travers le monde ;
- par l'invasion américaine des écrans, et le déclin de nombreux cinémas nationaux ;
- par la prépondérance de l'industrie américaine dans le secteur névralgique des technologies de l'information (ordinateurs, logiciels, portails Internet) ;
- par la prépondérance de l'anglais sur Internet.

En ce qui concerne le Québec cependant, certaines nuances essentielles doivent être formulées :

- le Québec, comparé au Canada anglais, semble jusqu'à un certain point protégé de l'envahissement culturel par sa différence linguistique ;
- le Québec jouit de la fidélité encore substantielle de son marché à la production locale, que ce soit en télévision, dans l'industrie du spectacle, dans l'industrie du disque et même, dans une moindre mesure, dans la cinématographie.

Loin de baisser les bras, nous devons plutôt continuer à fournir à nos entreprises culturelles le soutien dont elles ont besoin pour se développer dans notre marché national et, le cas échéant, dans les marchés extérieurs :

- en télévision, il faut rappeler que, sur les 50 émissions les plus regardées à Montréal, 43 sont produites au Québec. Cette réussite résulte d'abord du soutien apporté par l'État, sous forme de soutien à la production, de quotas, et par l'existence de diffuseurs nationaux. Ce soutien a permis l'offre d'une production télévisuelle québécoise et cette offre a été orientée, par nos créateurs, vers une télévision qui reflète ce que nous sommes et dans laquelle nous nous reconnaissons. Et c'est cette conjonction du soutien

public et de la création locale qui a suscité la demande pour une télévision francophone propre au Québec ;

- dans la foulée, le Québec a su faire reconnaître, il y a déjà plusieurs années, la spécificité de son marché publicitaire et, par conséquent, la spécificité des messages à produire pour rejoindre ce marché, et l'industrie québécoise de la publicité a connu et continue de connaître de grands succès ;
- en cinéma, 97 % des longs métrages présentés sur nos écrans sont étrangers, principalement américains. Au Canada anglais, les films canadiens génèrent 2 à 3 % des recettes annuelles au guichet, tandis qu'au Québec, la situation est légèrement meilleure, puisque nos films produisent en moyenne 4 % des recettes. Le cinéma populaire québécois produit régulièrement des succès aux guichets. Notre créativité est reconnue et la compétence de nos techniciens est appréciée. Si la taille du marché québécois et la limite des capitaux disponibles rendent chimérique l'espoir de faire vivre ici une industrie capable de concurrencer l'industrie américaine, des mesures telles que redevance sur les billets ou quotas de distribution, pourraient améliorer le soutien à notre cinéma national ;
- dans le domaine du doublage, rappelons qu'environ 60 % des films américains présentés sur nos écrans sont doublés au Québec et que, à qualité égale, les Québécois préfèrent un film doublé au Québec à un film doublé en France; il est temps de reconnaître la dimension culturelle de cette industrie et de prendre les mesures pour en confirmer le développement ;
- dans le secteur émergent du multimédia, l'achat par des intérêts américains des entreprises les plus performantes et la spécialisation d'une partie de l'industrie québécoise dans la sous-traitance (effets spéciaux, postproduction, animation) pour l'industrie américaine ou européenne, posent la question de la nature du soutien à apporter à cette jeune industrie. Jusqu'à présent, on a peu investi directement dans la création et la production de contenus québécois, que ce soit sur logiciel, cédérom ou Internet ;
- dans le domaine de la chanson, nous sommes passés d'un stade artisanal à un stade industriel. La créativité québécoise est toujours très forte dans ce domaine, et les producteurs sont mieux capitalisés pour donner accès non seulement au marché de la francophonie, mais, dans certains cas, au marché mondial; cependant, il faut aussi améliorer la promotion et la circulation des spectacles et des disques québécois sur notre propre territoire ;
- enfin, dans le domaine des arts de la scène, les troupes et compagnies théâtrales québécoises occupent tout le terrain. Le théâtre, de même, faut-il le souligner, que la danse, constituent des réussites remarquables, que ce soit par le nombre, la diversité ou la qualité des productions. Le Québec affiche, en théâtre, un des taux de création per capita les plus élevés, ce qui fait de notre théâtre l'un des plus vivants de la planète. C'est un art dans

lequel des personnes – les auteurs et les acteurs – parlent à d'autres personnes – le public, de toutes origines et de tous âges – ; c'est un art de communication dont l'exercice nourrit notre culture et notre langue. Pour toutes ces raisons, la création et la production théâtrales ainsi que la circulation de nos spectacles sur l'ensemble du territoire québécois doivent être développées.

En résumé, la menace d'envahissement existe à divers degrés, mais nous avons les moyens d'y faire face, nous l'avons déjà prouvé. Cependant nous ne devons pas baisser la garde et nous devons adapter, à d'autres secteurs de notre activité culturelle, les recettes qui ont fait notre succès, par exemple en télévision.

### **3.3 Les effets de la mondialisation**

Un courant très important qui risque d'affecter notre culture est celui de la mondialisation. La mondialisation, comme elle est avant tout un phénomène économique, obéit à une logique de marché. Dans cette logique, tout, y compris la culture, devient source potentielle de commerce, de profit et de concurrence. D'où l'importance de faire connaître et reconnaître le concept de diversité culturelle.

À ce sujet, l'Union des artistes travaille de concert avec les associations d'artistes et de producteurs francophones, de même que celles du Canada anglais, au sein de la Coalition pour la diversité culturelle. L'objectif de cette coalition est de créer un nouvel instrument qui aura pour but de gérer, hors de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des accords de commerce internationaux, le domaine des biens et services culturels.

Notre action vise à préserver la capacité des États de promouvoir et de développer l'ensemble de leurs politiques culturelles.

Au-delà des efforts que peuvent fournir les artistes eux-mêmes, il demeure essentiel de faire pression sur nos gouvernements pour qu'ils aillent eux aussi dans ce sens et créent des alliances pour résister à l'hégémonie des grands conglomérats multinationaux.

Car la mondialisation s'accompagne d'une concentration de la propriété, qui ne touche pas seulement le monde industriel ou financier. On assiste actuellement, à l'échelle internationale, à un mouvement d'achats et de fusions, notamment dans le secteur des communications, qui mène à l'émergence de « grands ensembles intégrés ». Ces ensembles, tels AOL-Time-Warner ou Vivendi-Universal, regroupent presse écrite, télévision, portail Internet et parfois une équipe de sport ou une maison de production de disques.

De tels conglomérats se sont aussi constitués à l'échelle canadienne (BCE-CTV) et québécoise (Québecor-Vidéotron). L'existence d'une telle structure de production et de

distribution a au moins ceci de bon qu'elle est plus sensible au marché national et nous évite, à court terme, de tomber sous la coupe des grands ensembles multinationaux.

Cette concentration, de même que le phénomène de la propriété croisée, favoriseront-ils un enrichissement ou un appauvrissement des contenus ? Favoriseront-ils la création de contenus culturels nationaux, destinés à de petits marchés ? Quelle place laisseront-ils à la production et à la promotion d'artistes indépendants ?

Par ailleurs, dans le cadre de ces ensembles intégrés, la notion de « contenu » se dilue, pour englober tout ce qui occupe du temps d'antenne, remplit des pages de journal et de magazine ou meuble l'espace virtuel du Web. Quelle place ces nouvelles structures laisseront-elles à la culture francophone, au sens précis de « culture des lettres, des sciences et des arts » ? Quelle place laisseront-elles aux auteurs ? Quelle place aux œuvres de grande qualité ?

Faute de pouvoir y répondre, voilà cependant des questions qu'il apparaît légitime et essentiel de poser. Le combat pour la culture est toujours à mener. Les changements actuels aux structures de production et de distribution ne le rendront que plus ardu. Mais, quoi qu'il en soit, il faut continuer de créer, de produire, de diffuser. Et pas n'importe quoi : de la culture !

### **3.4 Les nouvelles technologies de l'information et des communications**

Autre phénomène majeur depuis quelques années : l'expansion fulgurante des « nouvelles technologies de l'information et des communications » : logiciels, cédéroms et DVD, ordinateurs et Internet, qui donnent accès aux « contenus multimédias ». Ces contenus, qui combinent sons, images et textes dans un environnement interactif, peuvent être éducatifs, culturels, récréatifs ou publicitaires.

La prolifération de ces nouveaux moyens de diffusion, non réglementés, pose notamment la question de la protection du droit d'auteur, fondement de toute création. La copie de musique en format *MP3* à partir de *Napster* ou d'autres sites illustre bien le problème.

L'usage de ces technologies et l'accès à ces contenus s'étendent rapidement et le Québec a mis les bouchées doubles pour rattraper le reste du Canada et les États-Unis, en ce qui touche l'utilisation de l'ordinateur et le branchement à Internet.

Dans les écoles publiques du Québec, on dispose en moyenne d'un ordinateur pour 6 élèves au primaire et au secondaire, et d'un pour 8 au niveau collégial. Au primaire, plus de 40 % de ces ordinateurs sont branchés à Internet et cette proportion s'élève à plus de 55 % au secondaire, selon le ministère de l'Éducation. On prévoit que, d'ici quelques années, l'ordinateur sera utilisé pour l'enseignement des matières scolaires, ce qui suppose la production de matériel didactique multimédia québécois en français.

Que ce soit le marché domestique ou le marché de l'éducation, voilà des débouchés potentiels pour des produits culturels québécois de qualité en français, si la création, la production et la diffusion bénéficient du soutien adéquat.

Par ailleurs, à moyen terme, on assistera vraisemblablement à une intégration d'Internet et de la télévision : un même écran donnera accès à un nombre encore accru de chaînes de télévision généralistes, spécialisées ou à la carte, ainsi qu'à Internet et à son interactivité.

Quels comportements adopteront les Québécois face à ce nouvel outil ? Si l'on considère qu'actuellement au Québec, trois des quatre premiers joueurs sur la liste du palmarès Internet sont des portails québécois, on peut formuler l'hypothèse que les Québécois adopteront sur Internet les mêmes comportements distinctifs que dans leur consommation télévisuelle, et afficheront une certaine fidélité aux produits dans lesquels ils se retrouvent.

La multiplication des contenus mènera-t-elle à une fragmentation du marché ? C'est très probable. Le phénomène a déjà commencé avec la multiplication des chaînes de télévision. Or la fragmentation des marchés s'accompagne forcément d'une fragmentation des revenus publicitaires et donc, d'un éparpillement des investissements, ce qui laisse moins de possibilité de réaliser des produits de grande qualité, plus coûteux...

Il reste donc à définir les moyens de préserver la qualité de la production culturelle francophone au Québec, afin que celle-ci soit, en premier lieu, assez séduisante pour captiver le marché québécois, de tous âges et de toutes origines, en même temps qu'assez universelle pour rayonner à l'extérieur de nos frontières.

#### **4- La qualité de la langue**

Si notre intervention porte surtout sur le développement de la culture francophone, il nous apparaît cependant incontournable de nous prononcer sur la qualité du français parlé et écrit au Québec.

Même si nous considérons que la langue française est et doit demeurer une langue vivante, il nous apparaît essentiel de maîtriser le français standard, comme code commun pour faciliter nos échanges, au Québec même comme dans toute la francophonie, et nous donner accès à toute la culture francophone.

À cet égard, il faut revaloriser le français standard et favoriser son appropriation par tous les Québécois : le français standard n'est pas « une langue de riches », « une langue de snobs », ni « la langue des Français »; c'est notre langue et notre premier outil de communication. C'est l'outil d'une expression bien articulée, qui nous permet d'exprimer et de communiquer toutes nos émotions et toutes nos idées et de saisir toutes les nuances parlées et écrites de la culture et de la pensée du monde.

Cette revalorisation est une responsabilité de l'ensemble de la société, alors que la maîtrise et l'appropriation du français standard relèvent d'abord de la responsabilité de l'école et du ministère de l'Éducation. Nous croyons que la lecture et l'écriture, de même que l'expression orale, sous toutes leurs formes, doivent être rendues attrayantes et encouragées.

Le courrier électronique, qui nous redonne l'habitude et l'occasion d'écrire, devrait notamment être utilisé dans les écoles pour revivifier l'intérêt des jeunes pour la langue écrite, et pour renforcer l'appropriation et la maîtrise du code commun qu'est le français standard.

Nous croyons que c'est cette maîtrise qui, une fois assumée, nous permet de jouer avec le langage, d'en explorer toutes les possibilités, toutes les richesses, les particularismes, et même d'en défier les règles et les normes pour renouveler l'expression de notre culture.

À cet égard, nous croyons que l'approche la plus vivante de la langue ne peut se borner au respect des règles et au contrôle normatif, mais doit être ouverte à tous les apports :

- qu'ils viennent du passé (le français de Villon, de Rabelais ou même de Racine, de plus en plus éloignés du standard actuel) ;
- qu'ils viennent de modèles non académiques (les parlers et les littératures populaires) ;
- ou qu'ils viennent d'autres langues.

## **5- Développer le Québec français en misant sur la culture**

Nous avons écrit que si nous voulions préserver cette langue qui contribue à façonner notre identité, il nous fallait soutenir par tous les moyens la culture francophone du Québec. Nous croyons qu'il faut aller plus loin.

Nous croyons que le Québec, pour demeurer une société originale et attrayante en Amérique du Nord, doit faire de la culture un vecteur quotidien et universel de son développement.

Cela signifie, bien sûr, qu'il faut intensifier le soutien à la création, à la production et à la diffusion de notre culture.

Mais cela signifie aussi que, notamment, les institutions d'enseignement, les municipalités, les entreprises, les fondations et les médias doivent réaliser l'importance cruciale de la culture pour le développement de notre collectivité.

Et comme la culture est une habitude qui se prend tôt, nous croyons que l'école a un rôle essentiel à y jouer. La vision est déjà bien affirmée : le protocole signé par les ministres de la Culture et de l'Éducation en 1997, réaffirmé en 2000, trace la voie :

- *L'école québécoise doit accorder une place privilégiée à l'enseignement des matières naturellement porteuses de culture que sont la langue, les arts et l'histoire, à la dimension culturelle dans tous les programmes d'études, aux ressources culturelles du milieu et à la pratique d'activités culturelles ;*
- *les institutions culturelles québécoises sont des lieux de savoir complémentaires de l'école qui offrent aux jeunes des expériences différentes et variées en les mettant en présence de réalisations culturelles ;*
- *les contacts avec des artistes, des écrivains et des écrivaines, avec des professionnels du domaine social enrichissent la formation des jeunes.*

Le nouveau programme d'enseignement des arts à l'école, dont l'implantation est maintenant amorcée, de même que les innombrables initiatives culturelles enregistrées dans les écoles du Québec, nous amènent à espérer que ces beaux principes commencent à se concrétiser.

L'intégration du sport par le milieu scolaire, sa valorisation par les parents, et la reconnaissance sociale de la performance sportive sont des pratiques répandues et bien établies. Nous considérons que la pratique culturelle devrait bénéficier des mêmes égards.

Une structure de reconnaissance, impliquant les parents, les municipalités et l'entreprise privée, pourrait être mise en place pour soutenir cette action en milieu scolaire ainsi que valoriser socialement l'activité culturelle et l'excellence en culture, et prendre la forme de festivals, de concours et de prix, que ce soit à l'échelle municipale, régionale ou québécoise.

Les milieux culturels pourraient bien évidemment s'associer à ce processus de reconnaissance des talents les plus prometteurs, en leur offrant par exemple le soutien de praticiens reconnus, et une visibilité dans les lieux de diffusion professionnelle. Dans le cadre de tels projets, les ordinateurs branchés à Internet en milieu scolaire pourraient être utilisés pour développer des échanges internationaux à caractère culturel avec les élèves d'autres pays, notamment ceux de la francophonie.

En ce qui concerne l'implication de l'entreprise privée, nous croyons qu'elle peut prendre différentes formes :

- le mécénat, qui est encore trop peu développé chez les francophones, si on compare notre situation à celle des anglophones du Québec ;

- la commandite d'événements culturels, qui ne concerne pas que les grands festivals et les grandes entreprises ;
- la sensibilisation des employés à la culture : pourquoi pas des billets de théâtre ou de spectacle, plutôt que seulement des billets de sports pour récompenser les employés ? Pourquoi ne pas financer une chorale ou une troupe d'amateurs ?
- la création de prix pour reconnaître l'excellence des jeunes dans le domaine culturel ;
- l'achat d'œuvres d'art pour embellir le décor et les abords des entreprises.

## 6- Conclusion

En conclusion, notre message est clair : **la Charte de la langue française a été et continuera d'être un formidable instrument de promotion de la langue française. Mais pour en assurer la pérennité, notre langue doit être également soutenue par une vision du développement du Québec qui mise sur la culture.** Cette vision doit constituer un véritable « projet de société » pour les Québécois. Un projet qui consiste :

- à valoriser la culture ;
- à stimuler la participation du plus grand nombre à la culture, non seulement comme consommateurs, mais comme praticiens ;
- à encourager les plus doués ;
- à reconnaître les réussites dans ce domaine ;
- à soutenir la création, la production et la diffusion professionnelles ;
- et à favoriser les échanges avec les autres cultures, soit la promotion à l'étranger de notre culture et l'accueil d'une diversité de cultures d'ailleurs.

Il s'agit là du projet de société le plus fondamental que nous puissions réaliser, puisqu'il touche aux racines de ce « vouloir-vivre collectif » dont parlait René Lévesque, et à notre existence même en temps que peuple.